



La sérénité et la sécurité des élèves et des personnels : comment faire de l'école un lieu encore mieux protégé et qui protège toujours mieux ?

Le bâti scolaire

Une [plate-forme](#) présente des réalisations remarquables (construction, aménagement, etc.), des ressources ou des initiatives innovantes, des livrets de conduite de projet ainsi que des actualités en lien avec [le bâti scolaire](#).

Un [guide](#) élaboré par la cellule bâti scolaire du Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et la coordination interministérielle du plan de rénovation énergétique des bâtiments a été publié pour aider les gestionnaires des équipements scolaire à améliorer le confort thermique de ces bâtiments pendant les vagues de chaleur.

Afin de créer les conditions les plus favorables au bien-être des jeunes, la question de l'état des sanitaires dans les établissements scolaires est posée par les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes. [Un guide](#) a été élaboré pour accompagner les équipes des établissements scolaires.

Des pistes d'actions sont proposées dans cette [fiche](#) selon trois axes : l'aménagement et la diversification des espaces scolaires, l'aménagement du temps scolaire et un ancrage local favorisant le bien-être et la sécurité de tous.

Le plan particulier de mise en sécurité

Des ressources sur le Plan particulier de mise en sécurité (PPMS) sont accessible sur la [page eduscol assurer la sécurité des écoles et des établissements](#) (notamment trois fascicules sur le PPMS unifié). Un [guide pour un diagnostic de sécurité d'un établissement scolaire](#) conçu comme une aide à la rédaction d'un diagnostic qui doit être adapté aux situations propres à chaque établissement scolaire.

Des ressources relatives aux risques majeurs sont accessibles sur [eduscol](#), Cette page permet d'accéder à des ressources que le ministère propose aux professeurs pour les accompagner dans la préparation de séances sur les risques majeurs inscrites dans les compétences et les attendus des programmes d'enseignement et notamment sur : [Les enjeux de l'éducation aux risques](#), [Cycle 1 – Les vagues de chaleur](#), [Cycle 2 – La lutte contre les feux de forêt](#), [Cycle 3 – Les inondations par submersion marine](#), [Cycle 3 – Les conduites à tenir en cas de risques de submersion marine](#), [Lycée général et professionnel – Étude de cas sur l'incendie de Lubrizol](#).

Le climat scolaire

Le travail sur le climat scolaire permet d'améliorer les résultats scolaires, le bien-être des élèves et des personnels et de diminuer les inégalités scolaires, l'absentéisme, les violences, ainsi que le harcèlement. La page « [Une École engagée en faveur du climat scolaire](#) » présente les démarches et outils d'amélioration du climat scolaire :

- documents relatifs aux leviers pour le climat scolaire ;
- [enquête locale de climat scolaire \(ELCS\)](#) ;
- outils pour un auto-diagnostic ([Premier degré](#) et [Second degré](#)).

La sécurisation des établissements

Afin de déployer un bouclier autour de l'École face aux violences de toutes formes et garantir la sécurité des élèves, des personnels et des établissements scolaires, [un plan ministériel de renforcement](#) de celle-ci est mis en place. Il est accompagné d'un [dossier de presse](#).

Il est articulé autour de trois axes dont les objectifs sont :

- d'assurer la sécurité de tous les élèves pour un climat scolaire apaisé ;
- de protéger les personnels ;
- sécuriser les enceintes scolaires.

Outre le renforcement des dispositifs existants de prévention et de lutte contre les violences, ce plan prévoit de nouvelles mesures, notamment :

- la création d'emplois supplémentaires dédiés au harcèlement au sein des académies ;
- le déploiement de l'application "Fait établissements" et la remontée systématique des faits préoccupants (événements graves, phénomènes de violence) survenus dans les écoles, circonscriptions ou établissements scolaires ;
- la publication de ressources d'accompagnement portant sur la sécurité et la protection des personnels et notamment le [« guide pratique pour la sécurité des élèves et des personnels dans les établissements scolaires »](#). Ce guide constitue une boîte à outils à disposition de tous les agents. Il rappelle les dispositifs juridiques protégeant les agents, les modes de sécurisation des enceintes scolaires et contient des fiches décrivant des actions très concrètes et des modèles de documents visant à assurer la protection de chacun et à saisir les autorités judiciaires. Il sera largement diffusé et consultable en permanence par les agents via les plateformes dédiées ;
- la création, à compter de la rentrée scolaire 2024, d'un service de défense et de sécurité académique (SDSA), rassemblant l'ensemble des missions académiques liées à la sécurisation de l'espace scolaire ;
- la mise en place d'une [équipe mobile de sécurité nationale \(EMS-N\)](#) ;
- l'expérimentation d'un réseau d'appui éducatif, permettant de déployer une unité mobile d'assistants d'éducation ;
- le renforcement de la sécurité de l'authentification pour l'accès.

Plusieurs guides d'accompagnement à destination des personnels ont été réalisés :

- le premier détail, pour l'ensemble des acteurs concernés (personne mise en cause, personnels de direction, autorité hiérarchique), [les mesures à prendre en cas de plainte](#) (fondée ou abusive) ;
- des guides sont également destinés aux personnels [du premier](#) comme [du second degré](#), afin de les accompagner dans leurs démarches lorsqu'ils sont victimes d'incivilité ou d'agression dans le cadre de leurs fonction.